



www.pezou.fr

# Entre Nous

## Édito

Vingt-deuxième numéro de l'Entre Nous déjà. Cette simple publication a su trouver son chemin dans le cœur des pezoviens. Ce dernier numéro de notre mandat est l'occasion pour moi de remercier ceux qui m'ont aidé à faire vivre l'Entre Nous : Marie-Laure, Hervé et au support Claude. Merci pour votre dévouement et votre pugnacité à faire publier tous les trimestres.

C'est un numéro plein d'émotion avec l'hommage à Daniel, le départ d'Annie qui change de vie et l'accueil de Marieke et Céline qui s'installent dans nos murs. Sans oublier nos médaillés.

Si l'humain a une part prépondérante dans l'Entre Nous, ce numéro n'oublie pas les informations et les rendez-vous qui jalonnent notre quotidien.

Merci à vous, lecteurs, qui donnez envie d'aller plus loin.

Pierre Solon, Maire de Pezou

## Sommaire du n° 22

- P1 : Hommages
- P2 : Elections municipales
- P3 : Bibliothèque - Appels à bénévoles
- P4 : - Dates à retenir - Nouveau à Pezou

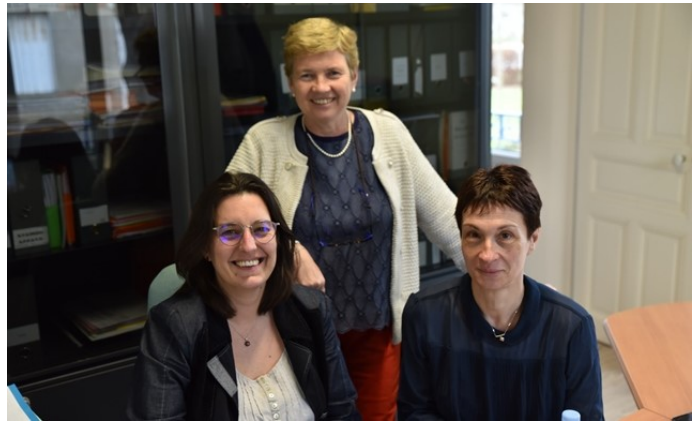
## 1 départ et 2 arrivées

Notre secrétaire de Mairie, Annie Lallier, nous a quitté cette fin de février pour prendre une retraite bien méritée.

Originaire de Montigny Le Gannelon, mariée, 2 enfants et un petit fils, elle a débuté sa carrière comme surveillante au collège de Cloyes.

En septembre 1981, elle intègre le secrétariat de la mairie de cette commune, qu'elle quitte pour devenir secrétaire de mairie à Langey et Montigny à partir de 1984. En mai 2013, elle reprend les fonctions de Cathy Rouleau comme secrétaire de mairie à Pezou, Renay, secrétaire des CCAS et des associations foncières des 2 communes, du syndicat scolaire, et du syndicat d'eau.

Bonne retraite Annie et profitez bien de votre temps libre pour voyager et vous consacrer à votre famille.



Marieke Cramois va remplacer Annie dans ses fonctions. Après 2 ans dans la Police Nationale, 7 ans à l'ARS, à la délégation départementale du Loir-et-Cher, au service Personnes Handicapées, elle a pris ses nouvelles fonctions à Pezou le 2 janvier et a profité de l'expérience d'Annie pour se familiariser avec son nouveau poste.

Les communes de Pezou et Busloup ont signé des conventions de mises à disposition du personnel pour une entraide intercommunale. A ce titre, Céline Granger, secrétaire à Busloup vient une journée par semaine prêter main forte au secrétariat. Elle épaulera également Marieke après le départ d'Annie.

## Hommage à D. Roussineau

Daniel Roussineau nous a quittés le lendemain de Noël. 18 ans Conseiller Municipal, et 12 ans Premier Adjoint il a été de toutes les opérations de la commune.

Homme de contacts et homme de terrain, son enthousiasme, son énergie et son amour de l'autre sont encore dans nos mémoires.



## Médailles aux Vœux

Au cours de la cérémonie des vœux, Annie a reçu de Monsieur PILLEFER la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, équivalente de la Médaille du travail pour la fonction publique territoriale, pour 30 ans de services.



Monsieur Janssen, a reçu de Monsieur Solon, quant à lui, la médaille de la Commune pour 2 mandats comme adjoint délégué aux finances.



### Entre Nous

Trimestriel d'information de Pezou  
Mairie 1 rue du Perche 41100 Pezou  
tel : 02 54 23 40 69

Mel : [commune.pezou@orange.fr](mailto:commune.pezou@orange.fr)  
Site : [www.pezou.fr](http://www.pezou.fr)

Directeur de la publication : Pierre Solon  
Rédaction conception et réalisation graphique :  
Pierre Solon, Marie-Laure Nieaux, Hervé Cottereau

Crédit photos : Mairie de Pezou  
Claude Debertonne, Hervé Cottereau, Marieke Cramois,  
Impression par nos soins sur papier recyclé  
Tiré à 530 exemplaires

# Entre Nous



www.pezou.fr

**Elections municipales 15 et 22 mars**  
**salle du conseil de 8h à 18h**



**Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. En même temps que vos conseillers municipaux, vous allez élire les conseillers qui représenteront notre commune au sein du conseil de la Communauté de Communes du Perche et Haut Vendômois.**

**Petit guide du scrutin...**

## Guide de bonne conduite

1 Après avoir fait constater son identité à la table de décharge (présentation d'une pièce d'identité en même temps que la carte d'électeur) l'électeur prend une enveloppe électorale.

2 L'électeur peut choisir de venir avec son bulletin de vote s'il est fourni par les candidats, ou en prendre sur place à la table de décharge.

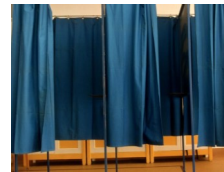
3 L'électeur se rend obligatoirement dans l'isoloir

4 L'électeur se présente ensuite à la table de vote où siègent les membres du bureau. Avant que l'électeur ne soit admis à voter, le président du bureau vérifie son identité et son droit à voter.

5 L'électeur fait constater par le président, qui ne doit pas lui-même toucher l'enveloppe électorale, qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe, puis il introduit lui-même cette enveloppe dans l'urne.

6 L'électeur se présente ensuite devant l'assesseur (ou son suppléant) chargé du contrôle des émargements, afin d'apposer personnellement sa signature, à l'encre, en face de son nom sur la liste d'émargement.

Seulement après ces opérations, l'électeur peut quitter la salle de vote.



## Pour voter pensez à votre pièce d'identité

La liste exhaustive des pièces d'identités se trouve sur le site [www.pezou.fr](http://www.pezou.fr) ou en mairie.

Vous pouvez notamment présenter :

- 1° une carte nationale d'identité
- 2° un passeport
- 3 un permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ; les permis en carton rose sont valables jusqu'en 2033.

Ces titres doivent être en cours de validité, la carte nationale d'identité et le passeport peuvent être aussi présentés périmés depuis moins de cinq ans.

Pour les ressortissants européens, ils peuvent présenter une carte d'identité ou un passeport de leur pays, ou leur titre de séjours en cours de validité.

**Il s'agit d'un scrutin de liste.**  
**Il ne faut pas rayer de noms sur la liste des candidats sinon votre bulletin sera nul**

**Si vous êtes dans l'impossibilité de voter personnellement, vous pouvez donner une procuration à une personne inscrite à Pezou qui votera pour vous.**

Les procurations peuvent être établies par diverses autorités ayant pouvoir de police judiciaire, par exemple,

- À la gendarmerie
- Dans un commissariat de police nationale

Une liste plus complète des autorités habilitées se trouve sur le site de la commune, dans l'onglet « Elections »

## Formulaires de procuration :

Il existe deux formulaires de vote par procuration, utilisables au choix :

- le formulaire administratif cartonné habituel disponible dans les tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats (Cerfa n° 12668\*01)

- le formulaire Cerfa n014952\*01 (D) accessible en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>.

## Acheminement des procurations

Les modalités de transmission des procurations aux mairies diffèrent selon le type de formulaire utilisé :

- Si la procuration a été établie sur un formulaire cartonné (Cerfa n° 12668\*01), elle est adressée par l'autorité devant laquelle elle a été établie au maire de la commune sur la liste électorale de laquelle le mandant est inscrit.

- Si la procuration a été établie sur un formulaire rempli en ligne (Cerfa n° 14952\*01 D) et imprimé par le mandant, elle est envoyée sous enveloppe en recommandé, ou par porteur contre accusé de réception.

## Bibliothèque

**L'animation intitulée « Raconte Tapis » de 2019 a reçu un accueil enthousiaste. Le 14 janvier dernier, une nouvelle édition a permis à deux classes de la Loirelle de découvrir des histoires de crocodile et d'escargots.**

6 adultes ont accompagné les 46 enfants venus à ce 2ème « Raconte Tapis »

Katia, de la médiathèque de Fréteval et Gabrielle de la bibliothèque de Pezou les ont accueillis à la Maison Genty.

Les enfants de petite/grande section de Sylvie puis de petite/moyenne section de Laure ont été installés confortablement sur les tapis et coussins de la bibliothèque devant de petits personnages d'un raconte tapis nommé « Je mangerais bien un enfant ».



L'animation et la vie de ces personnages par Katia ont enchanté petits et grands qui ont écouté avec grande attention l'histoire

d'Achille, le petit crocodile.

Puis les personnages ont été confiés aux enfants pour qu'ils participent à une seconde narration de l'histoire mais avec leur participation.



Ce raconte tapis a été suivi d'un kamishibai sur l'histoire « La folle journée de Piti l'escargot », racontée et animée par Katia.

Ils ont ensuite été dirigés vers la petite salle où sont rangés les ouvrages pour enfants ; ils ont pu alors emprunter chacun un livre. Après ce choix, un nouveau kamishibai leur a été raconté : « Bavouille l'escargot » : de nouveau captivés par cette histoire narrée par Katia.

Ces animations ont été très enrichissantes ; les enfants ont été très captivés et ont suivi avec intérêt les aventures du crocodile et des escargots, tout en ayant la joie de participer à leurs aventures.



Tous les enfants sont repartis la tête pleine d'histoires, de sourires et de joie.

Des flyers ont été insérés dans les cahiers de vie des enfants, et dès le lendemain, plusieurs d'entre eux sont revenus à la bibliothèque avec leurs parents.

## Appels à bénévoles

### Le souvenir français

Le souvenir Français est né de la résistance à la germanisation de l'Alsace Lorraine après la guerre de 1870.



L'association a un devoir de mémoire, elle entretient les monuments aux morts, les tombes de soldats morts pour la France.

Depuis 25 ans, Monsieur Roland Gauthier est représentant du Comité Cantonal de Morée sur notre commune. Il assiste aux réunions, organise la quête à la Toussaint au cimetière de Pezou sur 3 jours. (les Bleuets)

Tout en restant adhérent, il voudrait passer la main et souhaiterait trouver quelqu'un pour le remplacer.

Si vous êtes intéressés vous pouvez l'appeler directement au 02 54 23 41 94 ou joindre la mairie au 02 54 23 40 69

### Le Comice Agricole 2020

Les 16 et 17 mai prochains, Morée accueille le Comice Agricole. Les organisateurs recherchent des bénévoles.

D'autre part la commune aura un stand de présentation. Là aussi, des décorateurs seraient les bienvenus.



Si vous souhaitez participer, faites-vous connaître en mairie.

### Le Comité des Fêtes ANOUE

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le **27 mars à la mairie de Pezou à 20h30.**

Cette réunion permettra de présenter les bilans moraux et financiers des manifestations de l'année passée, d'accueillir de nouveaux membres, mais aussi malheureusement de remercier ceux qui ont décidé d'arrêter.

Cette année, 3 bénévoles quittent l'ANOUE, qui ne comptera plus que 12 membres, un effectif insuffisant pour organiser les manifestations telles que la Fête Champêtre de fin juin et la brocante.

Un bénévole de l'ANOUE donne de son temps pour créer des moments conviviaux, de partage afin de divertir les habitants de Pezou et des alentours. Par son travail, sa vie de famille, cette personne n'est pas toujours disponible pour s'investir à la préparation des temps forts organisés par l'ANOUE. Vous comprendrez bien, que moins on est nombreux et plus les absences se ressentent rapidement sur la répartition du travail et sur l'équilibre de l'équipe.

Actuellement les membres du comité des fêtes s'essouffent et l'insuffisance de bénévoles met en péril l'association.

Alors, si comme nous, vous voulez pouvoir encore profiter de la fête champêtre et vous réjouir de voir la commune vivre, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous sommes une équipe conviviale, dynamique, aimant se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Le comité ANOUE organise 3 à 4 fêtes par an : la brocante, la fête champêtre, le trail et le Noël des Petits Pezoviens avec le CCAS. Pour cela, nous nous réunissons environ 5 fois par an le vendredi à 20h30.

**Venez nous rejoindre le 27 mars on compte sur vous.**

Amélie Lemoine, présidente et toute l'équipe.



# Entre Nous



www.pezou.fr

## Binocles en Stock



Opticienne depuis 23 ans, Stéphanie Ohayon se déplace à votre domicile gratuitement dans un périmètre de 50 km autour de Vendôme.

Elle vous offre les mêmes services que si vous vous déplaçiez dans une boutique : choix de 300 montures, verres fabriqués en France, Tiers payant mutuelle, examen de votre vue, une deuxième paire de lunettes offerte...



Elle vous propose aussi des lentilles de contact, des appareils pour les pathologies de basse vision (loupes électroniques, télé agrandisseurs)

Contact ☎ 06 26 88 47 86 [www.binoclesenstock.fr](http://www.binoclesenstock.fr)

## Badminton

Le club de Badminton du Haut Vendômois, avec le soutien de la mairie de Pezou vous invite à venir les rejoindre à LA PAILLÈRE. Il faut prévoir une paire de chaussures propres. Les raquettes et les volants sont prêtés

Renseignements 0671478135 - 0607237032 - 0663293973

## Détente Loisirs Pezou

Depuis le 21 Janvier les séances de gymnastique de L'association Détente Loisirs Pezou se déroulent au gymnase la Paillère tous les mardis soirs de 20h à 21h.

Si vous voulez découvrir cette activité vous pouvez appeler : Fauvy Alexandra TEL 02 54 23 65 31

## Dates à retenir



Liste non exhaustive de manifestations et temps forts. Retrouvez l'agenda sur le site [www.pezou.fr](http://www.pezou.fr)

21 mars 14h30	Assemblée Générale de la Pétanque Salle du Conseil
21 mars 18h30	Loto des Pompiers Salle Paul Martinet
27 mars 20h30	Assemblée générale de l'ANOUE Salle du conseil à la mairie
28 mars	Dîner dansant de DLP Salle Paul Martinet
7 avril	Chasse aux œufs du RDV des Doudous Parc Marie Genty
18 Avril 14h30	Sprint Photo 2020 RDV Salle Paul Martinet
26 avril	Vide Grenier de l'ANOUE Clos des Îlots
8 mai 11h30	Cérémonie commémorative Monument aux morts
16 juin	Festilésime 41 Salle Paul Martinet
28 juin	Fête champêtre et feu d'artifice Clos des Îlots

## A chacun son Yoga

**Le Hatha yoga c'est le yoga le plus connu et le plus pratiqué en Occident. Le Yin Yoga c'est un yoga doux, plus statique, complément idéal d'activités dynamiques.**

Le Hatha Yoga permet une maîtrise du corps et des sens par la pratique précise et rythmée de postures simples ou plus compliquées, associant le contrôle du souffle et la concentration.

**Cours tous les mercredis à la Paillère de 17h30 à 18h30**

Contact GaïaYoga : ☎ 06 60 26 04 30

Le Yin Yoga se concentre sur les ligaments, les os, les articulations et les cartilages. Il permet de travailler l'ensemble du corps et de l'esprit.

**Cours une fois par mois en week-end** Dimanche 5 Avril 10h/12h

Samedi 2 Mai 10h/12h

Contact Johanna Sarrazin

Tel: 06 83 79 57 30

## COMICE AGRICOLE

### 16 ET 17 MAI 2020

## MORÉE

## RECHERCHE BÉNÉVOLES !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- M. Michel FRARD : [michel.frard@orange.fr](mailto:michel.frard@orange.fr) - 06 12 64 07 98

- Mairie de Morée : [mairie-de-moree@orange.fr](mailto:mairie-de-moree@orange.fr) - 02 54 89 15 15

- Communauté du Perche & Haut Vendômois : [cchv@cchv41.fr](mailto:cchv@cchv41.fr) - 02 54 82 74 91



### SAMEDI 21 MARS

## LOTO

DES POMPIERS DE PEZOU

